



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E205254

VALABLE JUSQU'AU 01/07/2026

ÉDITÉ LE

02/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2024

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 28/03/2024
500

Raison sociale : OCTAF

8 RUE DE L'EGALITE
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Sedan

Téléphone : 07 81 85 21 31

Fax :

Portable : 07 81 85 21 31

Siret : 925 112 435 00019

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés :

Site Internet :

E-mail : alex.kanoun@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :

AXERIA IARD RCDA278336411

Responsabilité légale :

KANOUN ALEX ALAA PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AXERIA IARD RCDA278336411

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	02/07/2024
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	02/07/2024
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	02/07/2024
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	02/07/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	02/07/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	02/07/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	02/07/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	02/07/2024
o Isolation des combles perdus	02/07/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	02/07/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.